

Formulaire de consentement à l'utilisation et à la divulgation de renseignements sur les travailleurs étrangers temporaires pour l'année de contribution _____

Le Service de comptabilité et fiscalité de la Fédération de l'UPA de la Montérégie (SCF) dessert les travailleurs étrangers temporaires agricoles du Québec pour certains de leurs besoins fiscaux. Le SCF offre un service de production des déclarations de revenus, incluant le suivi annuel, un service de révision des dossiers fiscaux, un service d'accompagnement lors de vérifications fiscales du gouvernement et un service d'accompagnement pour l'obtention de prestations parentales ou de retraite (Services). Afin d'offrir ces Services, le SCF doit avoir accès à certains renseignements personnels concernant le travailleur qui retient ses services. Pour faciliter l'accès à ces renseignements, le travailleur peut autoriser la communication de ceux-ci au SCF par l'entremise de son employeur. Le travailleur peut aussi autoriser la communication de certains renseignements entre le SCF, son employeur, son agence de liaison ou son consulat, pour que ceux-ci lui fassent un suivi dans le cadre des Services rendus.

1. Autorisation d'utiliser et de divulguer les renseignements personnels des travailleurs étrangers temporaires

En signant ce consentement, vous autorisez **votre employeur** à :

- Communiquer avec le SCF vos renseignements personnels (noms, statut civil, numéro d'assurance sociale (NAS), revenus au Canada, revenus mondiaux et renseignement concernant un solde dû ou un remboursement d'impôts) aux fins de la réalisation des Services que vous retenez;
- Conserver, durant votre absence, le cas échéant, le courrier relatif aux Services reçu à votre attention et vous le donner à votre retour chez cet employeur ou encore le faire acheminer au consulat de votre pays d'origine, au SCF ou au gouvernement provincial du Québec ou fédéral du Canada;
- Déduire de votre paie les frais prévus selon l'estimation effectuée par le SCF pour la production de vos déclarations de revenus (provincial et fédéral).

En signant ce consentement, vous autorisez le **SCF** à :

- Utiliser ou divulguer vos renseignements personnels (noms, statut civil, numéro d'assurance sociale (NAS), revenus au Canada, revenus mondiaux et renseignement concernant un solde dû ou un remboursement d'impôts, état du traitement de votre dossier) à votre employeur aux fins de la réalisation des Services que vous retenez et de leur suivi;
- Divulguer vos renseignements personnels (noms, renseignement concernant un solde dû ou un remboursement d'impôts, état du traitement de votre dossier) à votre agence de liaison ou au consulat général de votre pays pour que ceux-ci vous fassent un suivi dans le cadre des Services rendus.

2. Période de consentement

Le consentement aux fins de la **réalisation des Services** par le SCF prend effet en date de votre signature du consentement et reste valable pendant 1 an. Le consentement aux fins de **suivi de ces Services** prend effet en date de votre signature du consentement et reste valable pendant 3 ans. Ces consentements seront retirés sur demande écrite de votre part (voir point 3.2).

3. Vos droits relativement au consentement

3.1 Droit de refuser de donner votre consentement

Vous avez le droit de refuser de signer ce formulaire de consentement. Si tel est le cas, vous devez communiquer vous-mêmes tous vos renseignements nécessaires à la réalisation des Services au SCF par la poste au 6, rue du Moulin, St-Rémi, J0L 2L0, avec la mention SCF TET ou par courriel à impotstet@upa.qc.ca. Le SCF refusera alors de communiquer tout renseignement personnel à votre égard à votre employeur, votre agence de liaison et au consulat général de votre pays, à moins d'y être autrement contraint par la loi.

3.2 Droit de retirer votre consentement

Vous avez le droit de retirer votre consentement à n'importe quel moment en faisant parvenir votre demande par la poste au 6, rue du Moulin, St-Rémi, J0L 2L0, avec la mention SCF TET ou par courriel à impotstet@upa.qc.ca. Veuillez noter que le retrait de votre consentement après la prestation d'un Service ne sera pas rétroactif et n'aura aucun effet sur les divulgations de renseignements faites au préalable avec votre consentement initial.

3.3 Droit d'obtenir une copie de ce formulaire de consentement

Vous avez le droit d'obtenir une copie du formulaire de consentement signé par vous en vous adressant à votre employeur ou au SCF.

La collecte de vos renseignements personnels se fait dans le respect de la législation relative à la vie privée qui s'applique au secteur privé dans la province du Québec.

En signant ci-dessous, j'atteste avoir pris connaissance du texte ci-dessus, je comprends les autorisations prévues à la section 1 et je confirme mon consentement à leur égard aux fins de la réalisation des Services que j'ai retenu.

Prénom et nom du travailleur étranger temporaire

Signature du travailleur étranger temporaire

NAS

Date

Ce renseignement est demandé afin d'éviter toute confusion ou impasse concernant votre identité.

